



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :    /    /

Dossier complet le :    /    /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Campagne de recherche en eau par l'intermédiaire de 3 forages de reconnaissances destinés à l'alimentation en eau potable de la commune de Tourtour (83).

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNE DE TOURTOUR

Raison sociale

Commune de Tourtour

N° SIRET

21830139800010

Type de société (SA, SCI...)

Collectivités territoriales

Représentant de la personne morale ☐ Madame

Nom

BRIEUGNE

☒ Monsieur

Prénom(s)

Fabien

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                                                                                                                               | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 27. Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols., 27A |                                                                                                                                                                      |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les nouveaux forages de reconnaissance seront implantés sur des parcelles communales dans des zones dépourvues d'habitations. A l'issue de la phase de reconnaissance un seul forage sera transformé en ouvrage d'exploitation. Ce dernier sera destiné à sécuriser la ressource en eau de la commune.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de fournir aux habitants de la commune de Tourtour une eau potable de qualité, en quantité suffisante au moyen d'un nouvel ouvrage neuf exempt de pollution. De plus, la création d'un nouveau point de production permettra à la commune de se substituer à la source de Sainte Rosaire. Les secteurs d'implantation des forages ont été sélectionnés au vu des résultats de l'étude hydrogéologique menée sur l'intégralité de la commune. L'implantation des forages a été réalisée sur une analyse multi-critères (profondeur de l'ouvrage, géologie, qualité des eaux, travaux de raccordement, ...). Les 3 zones sélectionnées montrent un débit attendu pour chaque forage d'environ 50 m<sup>3</sup>/h. Les profondeurs estimatives des forages de reconnaissance sont les suivantes : forage 1 : 150 mètres ; forage 2 : 200 mètres et forage 3 : 100 mètres.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

L'entreprise qui sera responsable des travaux de forage n'a pas encore été sélectionnée. La maîtrise d'œuvre des travaux de forage sera assurée par le bureau d'études INGENERIA. Les travaux prévus pour une durée comprise entre 1 et 2 mois seront séquencés en 2 phases. La première phase consistera à la foration de reconnaissance et à la pose du tubage définitif pour le meilleur des trois forages de reconnaissance. La seconde phase consistera à la réalisation d'essais de pompage permettant de définir le potentiel de production du nouvel ouvrage. À la fin des travaux, seul restera un tube d'une hauteur d'environ 50 cm, fermé hermétiquement par un capot métallique cadenassé, en attente des travaux de raccordement et d'équipement.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'ouvrage transformé en forage d'exploitation disposera d'une chambre de comptage et d'un compteur d'eau installé en tête d'ouvrage. Les ouvrages non retenus pour l'exploitation seront comblés conformément aux normes en vigueur.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

au dossier de déclaration ou d'autorisation qui sera déposé au titre des rubriques 1.1.1.0 et 1.3.1.0 de l'article R214-1 du code de l'environnement. Lorsque les travaux seront achevés, un dossier de DUP sera engagé.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                               | Valeurs                  |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Profondeur maximales des forages Debit d'exploitation previsionnel | (200, metres) (50, m3/h) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :     BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : °E    "  Lat. : °N    "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Les forages sont situes dans le zonage Nco du PLU communal modifie le 30 avril 2026

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les 3 forages de reconnaissance sont situés en dehors de toutes ZNIEFF de type 1 ou 2                                                       |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Tourtour fait partie d'une commune en zone montagne                                                                           |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les zones d'implantation des forages de reconnaissance sont situées en dehors de toutes zones couvertes par un arrêté de protection biotope |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Tourtour ne fait pas partie d'une commune littorale                                                                           |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les forages de reconnaissance sont implantés dans le parc naturel régional du Verdon                                                        |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Tourtour n'est pas concernée par un plan de prévention du bruit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les zones d'implantation des forages de reconnaissances sont situées en dehors de tout bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon.                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les zones d'implantation des forages de reconnaissances sont situées en dehors de toutes zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation.                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune n'est pas couverte par un PPRN ou un PPRT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune n'est pas couverte par un PPRN ou un PPRT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les forages ne sont pas situés sur des sols pollués                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les forages de reconnaissance sont situés sur une zone de répartition des eaux (Sous bassin de l'Argens - Bresque)                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le forage n°3 est situé dans le PPE des sources du Baguier et des Hubacs, instauré par arrêté préfectoral du 10/05/83. Le forage n°1 est situé dans le PPR de la source Saint-Rosaire, défini par l'arrêté préfectoral du 18/03/94. Le forage n°2 est implanté dans le PPR projeté du forage des Mourgues ; la procédure de protection de ce captage n'ayant pas été menée à son terme, ce périmètre n'a pas |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les forages ne sont pas inscrits dans un site inscrit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                                 | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                     |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les forages de reconnaissance 1 et 3 sont situés dans la zone natura 2000 "Sources et tufs du haut var" FR9301618 |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les forages ne sont pas situés à proximité de sites classés.                                                      |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les trois forages de reconnaissance, de profondeurs prévisionnelles comprises entre 100 et 200 m, solliciteront la masse d'eau souterraine FRDG139 « Plateaux calcaires des Plans de Canjuers, de Tavernes-Vinon et Bois de Pelenq », dont les états chimique et quantitatif sont qualifiés de bons au SDAGE Rhone-Mediterranee 2022-2027. L'usage recherche est l'alimentation en eau potable de la commune de Tourtour. |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les forages concernent la masse d'eau FRDG139 « Plateaux calcaires des Plans de Canjuers, de Tavernes-Vinon et Bois de Pelenq ». Les essais provoqueront uniquement un rabattement local et temporaire. Aucune modification durable de la masse d'eau n'est attendue ; les essais permettront de définir un débit d'exploitation compatible avec la ressource.                                                            |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les forages produiront des déblais de roche naturelle (calcaire et dolomie), d'un volume estimé à 30 m3 par forage. Ces déblais (cuttings) sont totalement inertes et seront étalés sur place, autour des points de forage à la fin des travaux.                                                                                                                                                                          |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les travaux de foration ne sont pas déficitaires de matériaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'objectif du projet est d'améliorer l'alimentation en eau de la commune.                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Afin d'éviter tout impact sur la faune environnante, les travaux seront réalisés de jour et aucun produit toxique susceptible d'être ingéré par la faune ne sera stocké sur le site. Enfin les travaux s'étendront sur une emprise d'environ 100 m <sup>2</sup> clairement délimités.                                        |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les forages n°1 et 2 sont situés dans le site Natura 2000 FR9301618 « Sources et tufs du Haut-Var » ; le forage n°3 est situé à environ 50 m. Les travaux auront une emprise ponctuelle et temporaire et ne sont pas susceptibles d'altérer significativement les habitats ou espèces ayant justifié la désignation du site. |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les forages sont situés sur des terrains à dominance de forêts de conifères mais leur emprise est faible (inférieure à 100 m <sup>2</sup> ). Les défrichements seront évités. La consommation d'espace naturel est donc négligeable.                                                                                         |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | En phase travaux, les mesures préventives suivantes seront prises : les machines sont inspectées avant l'installation sur site les graisses de tige et huiles hydrauliques sont biodégradables et adaptées à la foration d'ouvrage d'eau les précautions seront prises pour empêcher une pollution aux hydrocarbures.        |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est pas concerné par des risques naturels.                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les ouvrages sont destinés à la recherche d'une ressource AEP. Les matériaux et produits utilisés seront compatibles avec la réalisation d'ouvrages d'eau ; aucune substance susceptible d'altérer la qualité de la                                                                                                          |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Seul un déplacement pour amener et replier la foreuse est prévu. Au besoin des plaques de repartition sont utilisées.                                                                                                                                                           |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Durant les travaux, le matériel de forage fonctionne à l'aide de moteurs thermiques (carburant : Fioul) qui font fonctionner le compresseur et la pompe hydraulique de la foreuse. Ces moteurs sont canotés pour limiter au                                                     |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Lors de la foration des vibrations seront observées et limitées à l'enceinte du périmètre de protection immédiate (environ 30 mètres). Il n'y a aucune habitation dans ce périmètre.                                                                                            |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendre aucune émission lumineuse. Les travaux sont réalisés de jour.                                                                                                                                                                                              |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La foration peut générer des poussières issues des terrains durs telles que les calcaires et les dolomies, tant que les niveaux aquifères ne sont pas atteints. Les envois de poussières seront atténués par l'arrosage du site et la mise en place d'une tête de forage ferme. |
|                         | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Durant les phases de foration dans l'aquifère, et durant les essais de pompage, les eaux exhaurées sont recueillies dans un bac de decantation puis rejetées au milieu naturel, dans le thalweg le plus proche.                                                                 |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | Dans le milieu naturel ou dans le thalweg le plus proche après decantation (et filtration si besoin).                                                                                                                                                                           |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                       |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Dans le milieu naturel ou dans le thalweg le plus proche après decantation (et filtration si besoin).        |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                              |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne se situe pas à proximité de tout patrimoine architectural, culturel, archéologique ou paysager. |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendre aucune modification sur les activités humaines puisque il en est suffisamment éloigné.  |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les incidences du projet seront limitées par le choix d'implantations nécessitant pas de défrichement et par une emprise de chantier réduite au strict nécessaire. Aucun stockage de déchets ou de produits susceptibles d'être ingérés par la faune ne sera réalisé sur site. Le chantier sera maintenu propre et les abords conservés dans un état compatible avec la protection des milieux. Le ravitaillement des engins et les interventions mécaniques seront réalisés, dans la mesure du possible, en dehors des périmètres de protection des captages et sur une aire étanche. Les engins feront l'objet de contrôles réguliers afin de prévenir toute fuite d'hydrocarbures. Les produits présentant un risque de pollution seront stockés sur rétention et un kit anti-pollution sera disponible en permanence sur le chantier. Tout rejet ou dépôt susceptible de polluer les eaux ou les sols sera interdit. Une procédure d'intervention en cas de pollution accidentelle sera définie préalablement au démarrage des travaux. Les eaux issues du forage et des essais de pompage seront décantées avant restitution au milieu naturel, par infiltration sur les terrains avoisinants ou vers les talwegs adaptés. À l'issue des travaux, le site sera remis en état. L'éventuelle utilisation de la ressource pour l'alimentation en eau potable ne pourra intervenir qu'après caractérisation quantitative et qualitative de l'eau et réalisation des procédures réglementaires correspondantes.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La campagne de recherche en eau au moyen de trois forages de reconnaissance a pour objectif de diversifier et sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune de Tourtour, sans augmentation recherchée des prélèvements globaux. Les travaux auront une emprise limitée et temporaire. Les principales incidences potentielles concernent les nuisances de chantier, les risques accidentels de pollution et les perturbations ponctuelles du milieu naturel ; elles seront réduites par les mesures prévues au dossier. Compte tenu du caractère ponctuel des travaux, de l'absence d'impact durable attendu sur la masse d'eau souterraine et des mesures d'évitement et de réduction prévues, le demandeur sollicite la dispense d'évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

*i* Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le  /  /



Signature du (des) demandeur(s)